



Concept "Senior+" de la Commune d'Avry

Plan de mesures



Commune d'Avry
Route des Fontanettes 57
1754 Avry-sur-Matran
Tél. 026/470.40.00
commune@avry.ch



Sommaire

1. Préambule	2
2. Le vieillissement de la population	3
3. Cadre légal	6
4. Domaines d'intervention	6
4a. Développement personnel	7
4b. Domaine de la vie associative et communautaire	8
4c. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services	10
4d. Domaine des soins et de l'accompagnement social.....	11
4e. Domaine de l'information et de la communication.....	12
5. Le plan des mesures prioritaires.....	13
6. Conclusions	17



1. Préambule

L'évolution démographique et le vieillissement de la population représentent un enjeu politique majeur pour la collectivité. Les gens vivent plus longtemps et la proportion de seniors devrait doubler d'ici à 2035 par rapport à 2010 (voir statistiques en page 4). L'augmentation de l'espérance de vie se traduit aussi par une coexistence prolongée des générations.

Bien que cela soit réjouissant, accompagner le vieillissement de la population implique des actions planifiées et une véritable stratégie incluant divers acteurs qui ont tous un rôle à jouer dans ce contexte.

Il appartient à l'État et aux communes de poser le cadre du développement et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes âgées dans le canton. Tout comme avec l'enfance et la jeunesse, la Commune assume une responsabilité vis-à-vis de ses seniors.

La loi sur les seniors du 12 mai 2016 (LSen) donne l'obligation aux communes d'élaborer un concept qui servira à définir les mesures permettant d'anticiper, planifier et accompagner l'évolution des besoins des seniors afin d'atteindre les objectifs définis par la présente loi. Ces objectifs sont :

- L'intégration des seniors dans la société
- La reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences
- Le maintien de leur autonomie

Le concept communal Senior+ pose le cadre général pour la mise en œuvre concrète de mesures en faveur des seniors d'Avry. Avec ce concept, la Commune définit sa stratégie basée sur un diagnostic de l'existant, des projets et des mesures. Elle s'engage à sa mise en œuvre et son suivi, tout en rappelant qu'il est important que toute la population participe à la réalisation, notamment en :

- Promouvant les aspects intergénérationnels
- Valorisant les besoins et les compétences
- Favorisant l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile
- Facilitant l'intégration de tous les aînés
- Assurant l'accessibilité aux infrastructures
- Diversifiant les offres culturelles, sportives, associatives et communicatives

Les mesures sont classées par domaine d'intervention. De nombreuses activités sont déjà organisées et beaucoup d'offres existent déjà, notamment par le biais d'associations cantonales ou régionales qui ont pour but le service aux seniors. Avec la collaboration de la Commission des affaires sociales qui gère les activités liées aux seniors, le Conseil communal entend contribuer à atteindre les objectifs cités. Chacun est invité à mettre à contribution son inventivité car les pistes sont multiples.

Le Conseil communal adresse ses vifs remerciements à la Commission des affaires sociales qui a élaboré ce concept sous la responsabilité du dicastère de la santé et du social.

Ce concept est édité sous la forme neutre du terme « senior » qui s'adresse aussi bien au genre féminin que masculin.



2. Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique « Senior+ » de notre canton, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine.

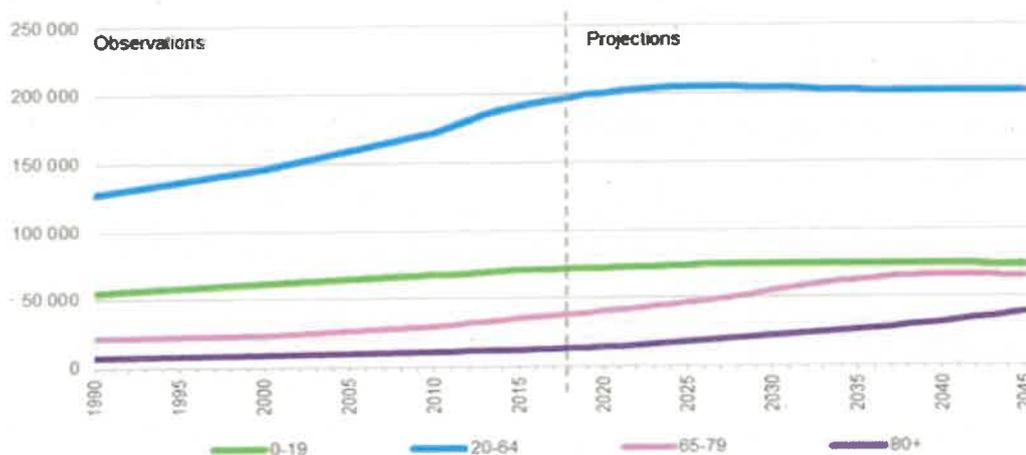
Les contours du vieillissement :

- L'évolution démographique dans le canton de Fribourg, à l'instar de l'évolution que connaissent la majorité des pays industrialisés et la Suisse, va dans le sens d'une forte augmentation de la proportion des seniors. Les communes du district de la Sarine n'échappent pas à cette évolution.
- L'augmentation de l'espérance de vie se traduit aussi par une coexistence prolongée des générations et donc par une société à quatre générations qui ont des besoins, des attentes et des comportements qui peuvent être très différents.
- Le prolongement de la vie est un fait positif dans notre société, mais il implique aussi des actions planifiées et une véritable stratégie afin de répondre aux défis posés par la situation à venir. Les pouvoirs publics, les prestataires publics, parapublics et privés, les familles, les proches, les bénévoles et les seniors ont un rôle à jouer dans cette perspective.
- Le vieillissement a des conséquences sur la santé. Cet impact peut être différent d'un individu à l'autre, selon son profil socio-économique, ses comportements et son héritage génétique.
- L'environnement global de la personne âgée peut également avoir un impact en finalité sur son état général, ainsi que sur son inclusion sociale. Les communes, par définition, ont une influence potentielle importante sur la qualité de celui-ci.
- D'ici 2035, les projections statistiques tablent sur une forte augmentation de la population des personnes de 65 ans et plus (cf. illustration en page 4).



Canton de Fribourg

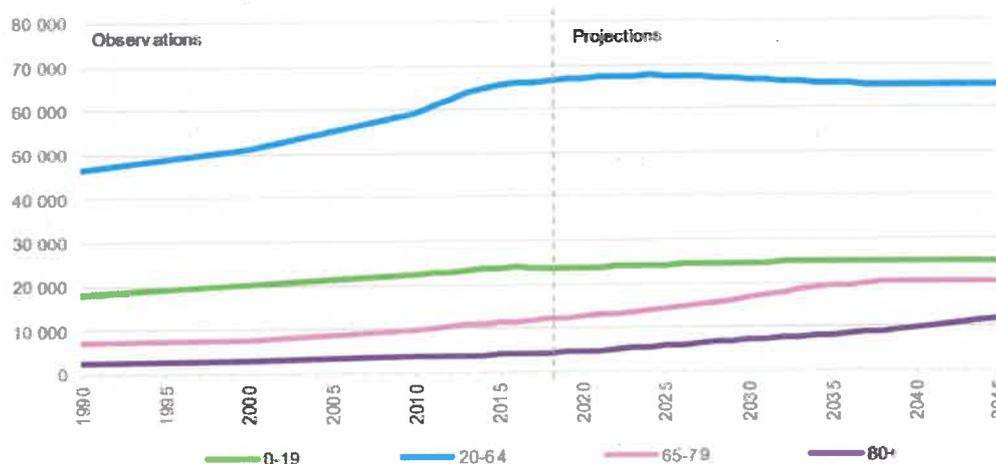
Scénario moyen



	1990	2000	2010	2018	2020	2025	2030	2035	2040	2045
Canton	209 422	238 768	278 493	318 714	325 000	338 700	350 100	359 400	367 000	373 100
0-19	54 092	61 534	66 851	71 206	71 400	72 900	73 300	73 300	72 800	72 500
20-64	127 782	146 138	172 714	197 382	200 300	202 900	201 200	198 600	198 000	197 900
65-79	21 056	22 791	28 758	37 614	39 900	45 800	54 100	62 100	65 400	64 300
80+	6 492	8 305	10 170	12 512	13 400	17 200	21 500	25 500	30 900	38 400

District de la Sarine

Scénario moyen



	1990	2000	2010	2018	2020	2025	2030	2035	2040	2045
Sarine	74 309	82 026	94 849	106 136	107 800	111 600	114 900	117 700	120 100	121 900
0-19	18 306	20 193	22 369	23 555	23 600	24 200	24 700	24 900	24 800	24 700
20-64	46 639	51 413	59 421	66 321	67 000	67 500	66 500	65 600	65 300	65 200
65-79	7 085	7 582	9 577	12 052	12 600	14 100	16 800	19 200	20 400	20 100
80+	2 279	2 838	3 482	4 208	4 500	5 700	6 900	8 000	9 600	11 900

Données issues de l'Etat de Fribourg – service de la statistiques – projections démographiques pour le canton et les districts 2019-2045



Évolution – scénario de référence

2020–2050

01 Population

Structure par âge

2020 1,73 mio
2050 2,02 mio

0–19 ans

2020 5,31 mio
2050 5,75 mio

20–64 ans

2020 1,64 mio
2050 2,67 mio

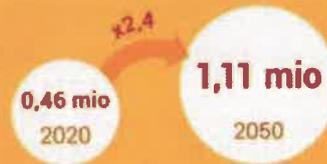
65 ans ou plus

2020 8,59 mio
2050 10,44 mio

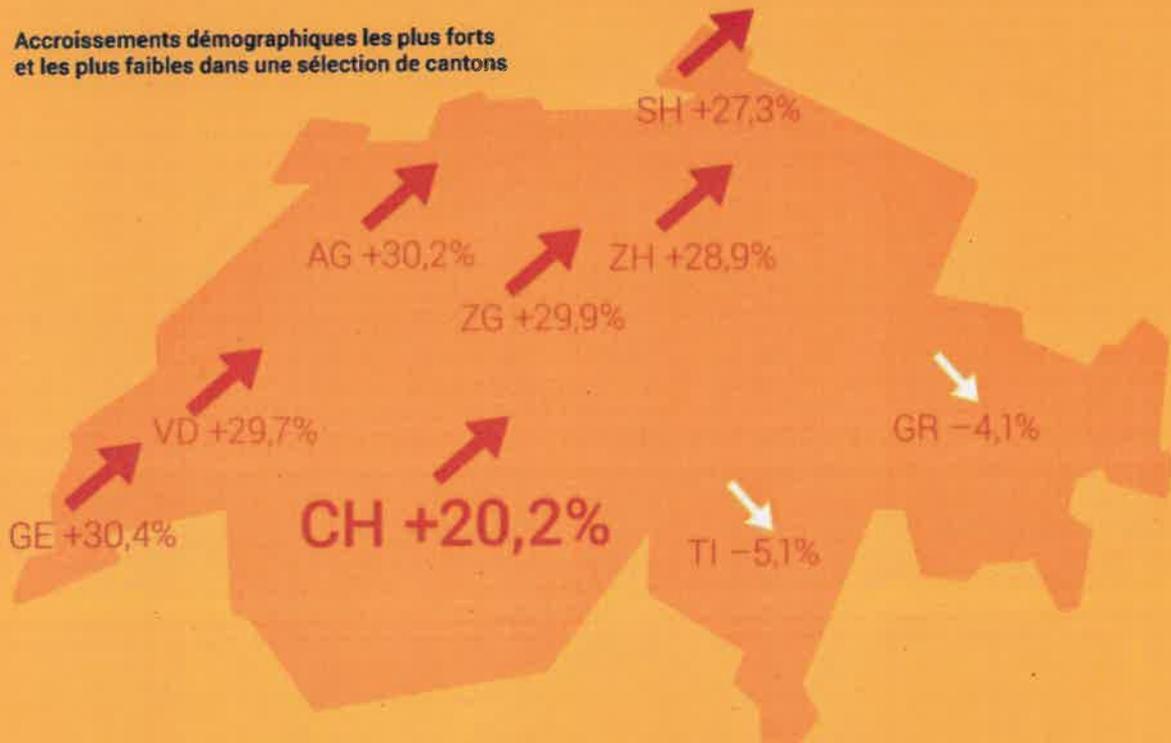
Total



Le nombre de seniors de 80 ans ou plus va plus que doubler



Accroissements démographiques les plus forts et les plus faibles dans une sélection de cantons



Source: OFS – Scénarios

www.statistique.ch

© OFS 2020



3. Cadre légal

La Constitution du Canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst.) fixe le cadre du développement et de la mise en œuvre de la politique Senior+ dans le canton avec les articles suivants :

- Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35 Cst.) ;
- L'État et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62 Cst.) ;
- L'État s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68 al. 1 Cst.).

La LSen « a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie » (art.1 al. 1). « On entend par senior la personne qui a atteint l'âge légal de la retraite » (art. 2).

La LSen, la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), la loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF) ainsi qu'un programme cantonal multisectoriel constituent le cadre général posé par le projet Senior+.

La compétence des communes dans la réalisation de cet objectif est fixée à l'article 4 LSen.

4. Domaines d'intervention

Senior+ prévoit plusieurs domaines d'intervention dans lesquels les communes sont amenées à prendre des mesures concrètes et à mettre en place, avec le concours de l'ensemble des acteurs locaux, différentes solutions en vue d'atteindre ces objectifs et d'exploiter au mieux les synergies. Ces domaines d'intervention sont les suivants :

- Le travail (non traité)*
- Le développement personnel
- La vie associative et communautaire
- L'infrastructure, l'habitat et les services
- Les soins et l'accompagnement social
- L'information et la communication (ajouté)

* La Commune d'Avry étant un employeur de faible importance, le domaine du travail ne sera pas traité dans le présent concept, tout en sachant que l'engagement de seniors pour d'éventuelles activités sera abordé sous le point de l'activité en tant que telle. A contrario, il est souhaitable d'intégrer un domaine complémentaire qui est celui de l'information et de la communication qui paraît être essentiel aujourd'hui.

Le concept cherche à recenser une partie des mesures existantes et mentionner les mesures potentiellement intéressantes selon les résultats de l'étude des besoins, de l'évaluation des mesures communales, de l'inventaire de l'existant et de la démarche participative. Il faut bien considérer ce chapitre comme une liste des possibles ; il n'est pas envisageable de chercher à mettre en place l'ensemble des mesures proposées. Ce listing est maintenu aussi large que



possible afin de suggérer d'autres développements ces prochaines années. Il convient de se rappeler que l'évolution en la matière a été très importante ces dernières années et le sera également dans le futur. Si pour l'heure, la politique communale de la vieillesse n'en est qu'à ses balbutiements, il est fort probable que son extension sera majeure durant ces prochaines années. De cette liste, seules les mesures prioritaires seront répertoriées par le Conseil communal dans le dernier chapitre du document.

4a. Développement personnel

L'enjeu de la politique cantonale dans le domaine du développement personnel est de favoriser une offre de formation et de loisirs qui soit adaptée aux besoins des seniors, qui favorise leur autonomie et le développement de leurs compétences ainsi que le maintien de leur santé physique et psychique.

Les questions :

- Dans notre Commune, existe-t-il une offre de cours spécifiques pour les seniors ?
- L'offre de loisirs est-elle suffisante ?



Ce qui se fait déjà :

- Gymnastique des aînés
- Parcours du sentier botanique
- Parcours pédestre de l'unité pastorale

Les idées envisageables :

- Organiser des ateliers/cours pour éviter les accidents domestiques, santé et bien-être
- Proposer des initiations au vélo électrique
- Inciter les seniors à exercer du bénévolat
- Organiser des ateliers de cuisine intergénérationnels selon les saisons (y c. sensibilisation aux risques d'accidents dans cet environnement)
- Organiser des séances d'informations sur les possibilités pour maintenir la vie à domicile
- Améliorer l'aménagement de sentiers pédestres ou zones de rencontres conviviales
- Augmenter l'implantation de bancs publics confortables



4b. Domaine de la vie associative et communautaire

L'enjeu de la politique cantonale dans le domaine de la vie associative et communautaire est de favoriser la participation des seniors à la vie de la communauté et leur engagement pour les autres et de favoriser les échanges entre les générations. Les interventions des pouvoirs publics doivent permettre aux seniors d'être reconnus pour leur apport à notre société et de rester intégrés dans la vie communautaire. Elles doivent contribuer à créer des conditions favorables pour permettre aux seniors ainsi qu'aux autres générations de bénéficier de l'entraide mutuelle et de l'échange de compétences.



Les questions :

- Dans notre Commune, est-ce que les échanges entre générations sont facilités ?
- Existe-t-il des espaces de rencontres accessibles ?
- Les seniors ont-ils facilement la possibilité d'intégrer des associations ?

Ce qui se fait déjà :

• Au Chœur d'Avry-Matran

Le chœur du Muguet d'Avry et le chœur St-Julien de Matran ont fondé le 6 juin 2019 un nouvel ensemble qui s'appelle désormais « Au Chœur d'Avry-Matran ».

Forte d'une trentaine de chanteurs, la société se réjouit de présenter à son public varié, un programme panaché et mélodieux.

Les chanteurs sont très attachés aux traditions chorales de notre canton et sont fiers de pouvoir participer à diverses fêtes et concerts de la vie musicale fribourgeoise.

Le soir de répétition est le jeudi de 20h00 à 22h00 dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

• Société de musique de l'Avenir d'Avry-Matran

La musique, le travail en répétitions et la joie des diverses prestations font la force de la société intergénérationnelle. Les prestations ont lieu à Avry et à Matran, le plus souvent, et dans la région, au gré des invitations. La société participe également aux girones des musiques cantonales et régionales. Répétition le lundi soir de 19h45 à 22h15.

• Fête du 1^{er} août

En collaboration avec la Commune de Matran, l'organisation de la fête nationale a lieu une année sur deux dans la Commune d'Avry. Elle permet à la population de se retrouver et de favoriser les échanges intergénérationnels.

• Fête villageoise

La population est invitée à découvrir les sociétés locales avec une animation dans la soirée permettant les échanges intergénérationnels.



- **Expos artistes et artisans « l'Art s'invite à Avry »**

La population est invitée à découvrir les artisans et artistes de la Commune qui dévoilent leurs talents et vendent leurs produits.

- **Cortège de la St-Nicolas en association avec, en projet, le marché de Noël**

Chaque année, l'école d'Avry en collaboration avec la Société de jeunesse organise le cortège de la St-Nicolas avec un thé en fin de parcours qui permet l'échange intergénérationnel.

- **Visite dans les EMS par les membres de la CAS pour les résidents de la Commune**

Chaque année, durant la période de Noël, les citoyennes et citoyens d'Avry qui résident dans les EMS reçoivent la visite d'un membre de la Commission des affaires sociales (CAS), ce qui permet d'entretenir un lien avec le village et ses représentants.

- **Fête des jubilaires**

Chaque année, les jubilaires qui fêtent leurs 80, 90 ou 100 ans sont invités par la Commune à une soirée avec repas et animation ainsi que la remise d'un présent. Ils peuvent être accompagnés par 2-3 membres de leur famille.

- **Sortie annuelle des aînés**

Une journée par an, généralement entre la fin de l'été et le début de l'automne, une sortie en car est organisée avec une visite et un repas de midi.

- **Noël des aînés**

L'ensemble des seniors est invité à un repas à l'auberge communale durant la période de Noël avec la visite d'un St-Nicolas.

- **Sortie annuelle au théâtre**

Une fois par an, la Commune subventionne partiellement les seniors qui souhaitent découvrir une pièce au théâtre.

Les idées envisageables :

- Promouvoir les activités pour les seniors qui sont déjà proposées
- Organiser des nouvelles activités permettant l'échange intergénérationnel (p. ex. marché de Noël)
- Créer un point de rencontre seniors permettant de favoriser les activités liées
- Développer les espaces de rencontres afin qu'ils soient attractifs et accueillants tant pour les seniors que pour les jeunes
- Soutenir les projets de collaboration et d'échanges entre les seniors et les juniors (p. ex. la nuit du conte)
- Subventionner les sociétés locales qui offrent des prestations particulières aux seniors ou qui pratiquent des réductions de prix
- Encourager la population à intégrer des seniors lors d'occasions spéciales (p. ex. « Invite un senior »)



- Favoriser et soutenir l'implication des seniors dans la vie politique active (exécutif et législatif)
- Favoriser et soutenir l'implication des seniors dans les commissions locales
- Mettre en place des collaborations actives avec le service d'animation villageoise et le service seniors
- Soutenir tout projet de collaboration/échange entre les structures scolaires, extra-scolaires et les seniors

4c. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services

L'enjeu de la politique cantonale dans le domaine des infrastructures, de l'habitat et des services est de garantir aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité des infrastructures ouvertes au public, de favoriser le développement d'une offre d'habitat qui soit adaptée aux besoins des seniors et favorise les contacts intergénérationnels ainsi qu'une offre de transports favorisant leur mobilité.



Les questions :

- Dans notre Commune, est-ce que, les bâtiments publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
- Y a-t-il des zones « dangereuses » pour la santé des seniors ?
- L'accès aux services de la Commune est-il suffisant pour les seniors ?

Ce qui se fait déjà :

- **Résidence de l'Arney**

L'Arney est une résidence locative à but social gérée par une société coopérative. Elle offre des appartements à loyers modérés, destinés en priorité à des personnes du troisième âge, seules ou en couple, en mesure de vivre de façon indépendante et domiciliées dans les Communes de Matran ou d'Avry.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une conciergerie sociale a été mise en place. Elle offre aux résidents un ensemble de prestations, tant sociales que sécuritaires afin de soulager et sécuriser les résidents, respectivement de rassurer leur entourage, dans un but de maintenir la personne concernée à domicile le plus longtemps possible. Il est prévu d'organiser un goûter une fois par mois dans la salle commune de la Résidence.

Le bâtiment se situe proche des infrastructures de transport public.

- **Service de livraison des repas à domicile**

Une équipe de bénévoles s'engage quotidiennement à livrer des repas de midi préparés par l'aubergiste communal aux personnes désireuses. Le plus souvent ce sont des seniors qui, pour diverses raisons, font appel à ce service qui permet également de rendre une petite visite quotidienne et d'avoir un contact avec les bénéficiaires.



Les idées envisageables :

- Encourager et faciliter l'accès aux transports publics pour les seniors (p. ex. formation sur le réseau TPF/CFF)
- Vérifier l'accessibilité des bâtiments publics et alentours aux personnes à mobilité réduite et assurer l'accès
- Sécuriser les passages délicats ou les escaliers
- Assurer la desserte de trottoirs sécurisés
- Favoriser l'implantation d'un magasin d'alimentation au centre du village axé sur les produits locaux
- Intégrer un senior dans la commission d'aménagement et de mobilité afin de faire part des besoins des seniors en tant que consultant
- Aider à la récolte des déchets à domicile
- Soutenir le groupe de livraison des repas à domicile pour l'accomplissement de leur tâche
- Développer des échanges entre retraités et jeunes afin d'initier les enfants aux métiers manuels et du patrimoine (p. ex. « L'outil en main »)

4d. Domaine des soins et de l'accompagnement social

L'enjeu de la politique cantonale dans le domaine des soins et de l'accompagnement social à la personne fragilisée est de garantir l'accès à une offre coordonnée de prestations sociales et sanitaires adaptée aux besoins des seniors, qui respecte leur autodétermination et favorise leur autonomie.

Les questions :

- La Commune dispose-t-elle de prestations sociales favorisant le maintien à domicile des seniors ?
- La Commune dispose-t-elle de prestations médicales accessibles ?



Ce qui se fait déjà :

- **AvryMed et autres acteurs du domaine de la santé**

AvryMed est un cabinet médical de groupe composé de quatre médecins spécialisés en médecine interne, situé à l'Impasse de Cheiry 2 à Avry.

Sur le territoire communal, Avry compte d'autres acteurs du domaine de la santé tels par exemple des cabinets dentaire, de physiothérapie et un centre de soins infirmiers pour les diabétiques.

La possibilité pour les seniors d'avoir des espaces médicaux proches et rapidement accessibles est un atout.

**Les idées envisageables :**

- Mettre en place un catalogue de l'ensemble des prestations sociales et sanitaires dont peuvent bénéficier les seniors sur le territoire communal ou dans les proches alentours
- Rechercher des bénévoles pour encadrer des activités pour les seniors
- Encourager les visites à domicile des seniors les plus vulnérables
- Soutenir les établissements médicaux ou de santé du village et promouvoir leurs offres
- Organiser une soirée de présentation des acteurs de la santé présents dans le village

4e. Domaine de l'information et de la communication

L'enjeu dans le domaine de l'information et de la communication est de faciliter l'accès à toutes les informations utiles par une communication claire et adaptée, tenant compte de la fracture numérique entre les générations.

**Les questions :**

- Les seniors ont-ils facilement accès aux informations utiles ?
- Les activités et événements proposés dans la Commune sont-ils communiqués régulièrement aux seniors ?

Ce qui se fait déjà :

- Informations déposées sur les présentoirs à l'administration communale
- Site internet de la Commune
- Bulletin paroissial
- Bulletin communal « AvryZoom »

Les idées envisageables :

- Créer un onglet « Seniors » sur le site internet de la Commune
- Encourager une page permanente « Seniors » dans le bulletin communal « AvryZoom »
- Proposer, à l'aide de jeunes du village, des formations sur les outils numériques actuels
- Organiser une séance d'information par année à l'attention des nouveaux retraités avec présentation de l'offre existante et des engagements bénévoles possibles
- S'assurer de la diffusion d'informations urgentes aux seniors (p. ex. plan canicule ou pollution)
- Améliorer l'information des droits aux prestations sociales (prestations complémentaires, rente d'impotence, curatelle, etc.)



5. Le plan des mesures prioritaires

Axe : Soutien général à la politique de la vieillesse		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure : Pérenniser le concept Senior+ et assurer son développement			continue	Conseil communal
Descriptif	Dans ces discussions et réflexions, le Conseil communal entend contribuer de façon continue à atteindre les objectifs de la politique fribourgeoise dans le domaine des seniors qui sont l'intégration, l'autonomie, la reconnaissance des besoins et valorisations des compétences des seniors.			

Axe : Développement personnel		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure prioritaire : Organiser des ateliers de cuisine intergénérationnels		1 ^{er} semestre 2023	Automne 2023	Commission des affaires sociales
Descriptif	Il est projeté d'organiser des ateliers de cuisine, sous supervision d'un « Chef de cuisine », au minimum 1 fois par année avec des repas selon la saison choisie en favorisant les produits locaux. L'atelier doit se composer de jeunes entre 12 et 18 ans et de seniors qui participent ensemble à l'élaboration d'un repas ainsi qu'à sa dégustation en profitant des installations de la salle multifonction. L'objectif est de partager des expériences culinaires différentes selon les générations et d'en découvrir d'autres. Il est aussi souhaité de profiter de cet instant pour sensibiliser les participants à une alimentation saine ainsi qu'aux risques d'accidents dans cet environnement.			
Coûts	Env. CHF 1'500.—/an (CHF 30.—/pers., durée 3h30).			

Axe : Développement personnel		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure secondaire : Installer des bancs publics confortables		2024	Printemps 2025	Travaux publics
Descriptif	Sur le territoire communal, des sentiers, chemins pédestres ou trottoirs sont appréciés des promeneurs de tout âge, particulièrement des seniors qui souhaitent s'offrir une petite activité à l'air libre. Toutefois, il a été remarqué un manque de bancs publics leur offrant la possibilité de faire une pause et admirer le paysage. Il est dès lors souhaité d'installer des bancs confortables à des endroits stratégiques incitant les seniors à la balade tout en sécurité.			
Coûts	A définir			



Axe : Vie associative et communautaire		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure prioritaire : Mise en place de collaborations actives favorisant les aspects intergénérationnels		2023	2024	Service animation villageoise
Descriptif	Avec l'ouverture du nouveau service d'animation villageoise ayant pour but le renforcement des aspects intergénérationnels, le souhait est de promouvoir et renforcer les collaborations entre les intervenants et les activités liées aux seniors et celles pour les jeunes. Des objectifs communs devront être définis selon les besoins des catégories de personnes.			
Coûts	Pris en charge dans le salaire des animateurs.			

Axe : Vie associative et communautaire		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure secondaire : Développer des espaces de rencontres attractifs et accueillants		2024	2025	Travaux publics
Descriptif	Le village, notamment dans son centre, possède quelques espaces de rencontres qui sont principalement développés pour la jeunesse. L'idée est de créer d'autres espaces de rencontres, avec une infrastructure adaptée pour les seniors tout en réévaluant ceux existants, et inciter les rencontres en ces points en y proposant des activités.			
Coûts	A définir			

Axe : Infrastructures, habitats et services		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure prioritaire : Favoriser le commerce de produits locaux au centre du village		2024-2025	2025-2026	Économie
Descriptif	Malgré un centre commercial dans le village, pour certains éloigné et stressant pour s'y rendre, la population âgée se rend compte qu'un « commerce » local et centrée serait le bienvenu, comme il fût un temps. Favorisant ainsi les échanges, les rencontres et les produits locaux, mais également offrant une accessibilité centrée.			
Coûts	A définir			



Axe : Infrastructures, habitats et services		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure secondaire : Vérifier l'accessibilité des bâtiments publics et alentours aux personnes à mobilité réduite et en assurer l'accès		Automne 2023	2024-2025	Constructions
Descriptif	Les bâtiments publics ou d'utilité publique doivent pouvoir être entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite ou se déplaçant avec difficultés. Il est recommandé de procéder à une analyse de l'entier des accès et d'en définir les améliorations possibles et réalisables.			
Coûts	Selon offre du prestataire. Les éventuels travaux d'adaptation ne peuvent être estimés à ce jour.			

Axe : Soins et accompagnement		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure prioritaire : Élaboration d'un catalogue de prestations sociales et sanitaires dont peuvent bénéficier les seniors et les actifs devant s'occuper de seniors sur la Commune et dans les alentours		2024	Fin 2024	Santé et social
Descriptif	La Commune d'Avry et les communes voisines offrent chacune différentes prestations sur leur territoire pour les aînés. Des associations actives dans notre région ont également un panel important de services. Il n'est pas aisé de s'y retrouver et cette mesure vise à faciliter l'information et l'accès à toutes ces prestations, tant sociales que sanitaires.			
Coûts	Env. CHF 2'000.— pour la 1 ^{ère} édition, ensuite inférieur à CHF 500.—/an pour la mise à jour. Selon collaboration éventuelle avec la HETS.			

Axe : Soins et accompagnement		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure secondaire : Organiser une soirée de présentation des acteurs de la santé et du social ainsi que de l'accompagnement présents dans le village		2023	2024	Économie
Descriptif	Comme mesure secondaire à celle proposée ci-dessus, il est envisagé d'organiser une soirée de présentation des acteurs locaux actifs dans ces domaines afin qu'ils puissent montrer en réel et présentiel les différents services.			
Coûts	Inférieur à CHF 500.—/an.			



Axe : Information et communication		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure prioritaire : Proposer des formations sur les outils numériques actuels par des jeunes du village		2023	2024	Service animation villageoise
Descriptif	L'avancée technologique et la priorité aux informations en ligne restent une cause majeure de la désinformation des seniors sur d'éventuelles prestations mais également un agacement dans la vie quotidienne sur l'utilisation des nouvelles technologies. Il est souhaité d'offrir aux seniors 1x/an une rencontre participative, animée par les jeunes. Le but serait de présenter un sujet et d'être à disposition des seniors pour répondre à leurs questions et/ou former à l'utilisation d'appareils.			
Coûts	Inférieur à CHF 500.—/an.			

Axe : Information et communication		Préparatifs	Mise en œuvre	Qui ?
Mesure secondaire : Encourager une page permanente « Seniors » dans le bulletin communal « AvryZoom »		Fin 2024	1 ^{ère} sortie 2025	Information
Descriptif	« AvryZoom » est un ouvrage trisannuel apprécié de la population, essentiellement des seniors. A cet égard, il est prévu d'y insérer une page permanente « Seniors » avec différents sujets donnant la parole à des seniors, dans un style « interview », ou traitant d'une thématique spécifique à cette catégorie d'âge. Différentes possibilités doivent être étudiées par la Commission d'information en collaboration avec la Commission des affaires sociales.			
Coûts	Inférieur à CHF 500.—/an			



6. Conclusions

Ce concept sera amené, dans les années à venir, à être adapté à l'évolution de la Commune et de la société. Chaque senior doit être un élément actif nous faisant part de ses remarques et propositions au fur et à mesure du développement communal.

Le plan de mesures du « Concept communal Senior+ » se fonde sur le concept Senior+ du canton de Fribourg et sur une démarche participative de la Commission des affaires sociales de la Commune d'Avry. Les actions concrètes retenues ont été priorisées en fonction de divers critères, parmi lesquels figurent les besoins ressentis par les seniors, les ressources disponibles, mais aussi le degré de complexité de la mise en œuvre. Les mesures sont classées par domaine d'intervention. Toutes les mesures adoptées par le Conseil communal entendent contribuer à atteindre les objectifs de la politique fribourgeoise dans le domaine des seniors.

Le présent concept a été validé par le Conseil communal dans sa séance du 13 février 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL D'AVRY

Le Syndic

Michel Moret



L'Administratrice

Nicole Maillard